

Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Pieter Agneessens	Président
■ Martin Claveau	Trésorier
■ Loïc Arias	Vice-président
■ France Lavoie	Secrétaire
■ Colette Harvey	Administratrice
■ Michel Després	Administrateur
■ Laure Rigaud-Minet	Administratrice
■ Camille Poirier-Ouellet	Administratrice
■ Pascal Marier-Dionne	Administrateur
■ Nancy Desharnais	Administratrice
■ Aude Seppey	Administratrice

Autres présences

■ Raymond Poirier	Conseiller du district électoral de Limoilou
■ Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Marie-Hélène Rochon	Secrétaire de soutien

Ordre du jour

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Consultations publiques et demandes d'opinion au conseil de quartier ■ Autorisation personnelle pour un organisme œuvrant dans le domaine des arts du cirque ■ Régularisation d'un agrandissement pour une résidence unifamiliale au 1059, avenue La Sarre	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal du 17 juin 2026	20 h 03
5.	Élection du poste de président et éventuellement d'autres dirigeants	20 h 05
6.	Période d'information du conseiller municipal	20 h 15
7.	Période de questions et commentaires du public	20 h 25
8.	Suivi des comités et projets, incluant les sujets suivants : ■ Le comité de travail sur les ruelles du Vieux-Limoilou ■ L'identification d'un projet pour l'appel au projet du Programme pour mobiliser en sécurité routière de la Ville	20 h 35
9.	Fonctionnement du conseil de quartier ■ Correspondance et communication ■ Trésorerie (signataire des effets bancaires) ■ Paiements à venir	20 h 45
10.	Varia	21 h
11.	Fin de l'assemblée	21 h 05

Procès-verbal

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

1. Ouverture de l'assemblée

Le président M. Pieter Agneessens ouvre l'assemblée à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Colette Harvey, secondée par M. Martin Claveau. Adoptée à l'unanimité

3. Consultations publiques et demandes d'opinion au conseil de quartier.

- **Domaine des arts du cirque : autorisation personnelle pour un organisme œuvrant dans le domaine des arts du cirque**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande au conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou d'adopter le projet de Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Poliquin-Simms2 sur le lot numéro 1 568 322 du cadastre du Québec. Règlement R.C.A.1V.Q.579

- **Régularisation d'un agrandissement pour une résidence unifamiliale au 1059, avenue La Sarre**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 940 901 du cadastre du Québec, (1059, avenue La Sarre, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou), R.C.A.1V.Q. 581 en association avec le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant le lot numéro 1 940 901 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 580.



4- Adoption du procès-verbal du 17 juin 2026

Étant donné qu'il y a des corrections à apporter au procès-verbal du 17 juin 2026, l'adoption est reportée à la prochaine réunion.

5- Élection du poste de président et d'autres dirigeants.

Le président M. Pieter Agneessens se retire du poste de président du conseil de quartier. M. Martin Claveau annonce sa démission pour le poste de trésorier. M. Loïc Arias démissionne du poste de vice-président. Mme Anne Pelletier agit à titre de présidente d'élection. Elle ouvre la période de mise en candidature. Elle demande s'il y a des personnes intéressées à occuper les postes qui viennent de se libérer.

M. Martin Claveau propose Mme Aude Seppey comme remplaçante du vice-président sortant. Mme Seppey accepte de pourvoir le poste de vice-présidente. Elle est élue par acclamation.

Mme Colette Harvey se porte volontaire pour remplacer M. Martin Claveau au poste de trésorerie. Elle est élue par acclamation.

Mme Colette Harvey propose M. Loïc Arias comme remplaçant du président sortant. M. Arias accepte. Il est élu par acclamation.

RÉSOLUTION 26-CA-06

Concernant la nomination des dirigeants du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

SUR PROPOSITION DE M. Martin Claveau, DUMENT APPUYÉE par M. Pascal Marier-Dionne, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou de nommer M. Loïc Arias au poste de président, Mme Colette Harvey au poste de trésorerie et Mme Aude Seppey au poste de vice-présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le mandat des dirigeants se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de 2027. Le nouveau président prend la parole pour poursuivre l'assemblée.

6- Période d'information du conseiller municipal

Demandes de la Ville aux partis provinciaux : Sur les 17 demandes présentées par l'administration municipale, 3 concernent directement Limoilou : Transformation de secteurs d'ExpoCité avec l'appui du gouvernement provincial; transformation de l'autoroute laurentienne en boulevard urbain, une demande portée depuis plusieurs années et déjà inscrite dans le cadre du PPU Hamel-Laurentienne; réfection du barrage Joseph-Samson, évaluée à environ 68 M\$, notamment pour répondre aux enjeux d'adaptation

aux changements climatiques et à la détérioration de l'infrastructure. Une autre demande importante concerne une plus grande autonomie municipale dans le choix des priorités d'investissement en infrastructures plutôt que des programmes provinciaux très ciblés.

Logement social : La Ville vise désormais 1 000 logements sociaux par année. Elle demande un soutien accru des gouvernements du Québec et du Canada afin d'augmenter le nombre de projets réalisés. La production récente se situait autour de 80 à 150 logements par année, mais la Ville estime qu'il est possible d'aller beaucoup plus loin avec un meilleur financement.

Bibliothèques : Bibliothèque Saint-Charles : ajout de 3 heures d'ouverture par semaine. Révision des horaires avec davantage de plages en soirée. Peu de changements pour la bibliothèque Saint-Albert.

Sommet des aînés et plan d'action : Sommet des aînés prévu à ExpoCité le 2 octobre. Adoption d'un plan d'action pour les aînés, servant de cadre de référence pour les interventions municipales concernant notamment le logement et la sécurité routière.

Centre de biométhanisation : Travaux majeurs au centre de traitement des matières organiques. Durant la période des travaux, les matières destinées à la biométhanisation seront temporairement envoyées à l'incinérateur. Les citoyens sont invités à limiter l'utilisation des sacs mauves pendant cette période.

Église Saint-Charles et arts du cirque : Obtention d'une aide financière de 300 000 \$ pour améliorer l'utilisation intérieure de l'église. Objectif : soutenir les activités de Machine de Cirque et développer davantage l'écosystème des arts du cirque dans le quartier.

Travaux routiers : 8e Avenue : Travaux d'infrastructures souterraines au sud. Finalisation de la piste cyclable au nord. Une deuxième phase est prévue l'année suivante.
4e Avenue : Début prochain du marquage au sol et des ajustements de stationnement annoncés lors des consultations.

Dossier de zonage du Vieux-Limoilou (zone C-10) : Environ 130 commentaires reçus lors de la consultation publique. Le conseil d'arrondissement a donné son aval à la poursuite du projet de règlement. Une période d'approbation référendaire est envisagée. D'autres communications suivront concernant les prochaines étapes.

7- Période de questions et commentaires du public

Enjeux de sécurité : La question concerne la sécurité à la sortie d'une ruelle située près de la Place Limoiloise. Depuis l'aménagement estival et la mise en cul-de-sac de certaines sections de rue, la circulation s'est modifiée. Même si la ruelle n'est pas nécessairement plus utilisée qu'avant, il semble y avoir des enjeux de visibilité et de sécurité lorsqu'on en sort. Des résidents se demandent donc s'il serait possible d'installer un miroir de circulation afin d'améliorer la visibilité. M. Raymond Poirier va vérifier auprès des équipes responsables si cela est possible.



- **Le sac mauve** : on doit le doubler (il y a un trou au fond des sacs) : on suggère de faire un suivi au 311.
- **Préoccupations concernant les travaux du secteur de la 8e Avenue** : un administrateur qui habite le secteur situé entre la 1re et la 3e Rue souligne les répercussions importantes des travaux actuellement en cours dans son quartier. Il mentionne qu'avant le début du chantier, les agentes d'Info-Chantier étaient très présentes sur le terrain, rencontraient les résidents et répondaient directement à leurs questions. Depuis le lancement des travaux, il constate toutefois qu'elles sont beaucoup moins visibles alors que les besoins d'information demeurent nombreux. L'administrateur indique que la présence d'agents d'Info-Chantier sur le terrain facilitait la résolution rapide de plusieurs problèmes et demande qu'une réflexion soit faite pour maintenir davantage ce type d'accompagnement pendant les travaux. Il veut éviter de devoir systématiquement passer par le 311. M. Raymond Poirier comprend bien la préoccupation. Les équipes d'Info-Chantier sont généralement plus présentes au moment du déploiement des travaux, mais les besoins des citoyens demeurent effectivement tout au long du chantier. Il va transmettre le commentaire aux équipes responsables afin de voir s'il est possible d'améliorer la présence terrain ou les mécanismes de communication. Entre-temps, le 311 demeure la porte d'entrée officielle.
- Un administrateur veut savoir si les travaux à l'usine de biométhanisation étaient planifiés? Le conseiller explique qu'il s'agit essentiellement de travaux d'entretien planifiés. Normalement, l'usine de biométhanisation doit être arrêtée pour une période de maintenance environ une fois par année. Cette année, la situation a été différente puisqu'il y a eu des réparations supplémentaires. L'objectif demeure que ce type d'arrêt soit limité à une seule période annuelle planifiée, et non à plusieurs interruptions au cours de l'année.
- Un administrateur demande ce qui se passe actuellement avec le dossier de l'hébergement touristique et si les élus ont décidé de poursuivre ou de retirer le règlement. La conseillère en consultations publiques répond que le dossier suivra les étapes prévues au processus réglementaire et que les élus détermineront la suite à donner à la lumière des résultats obtenus. Si un référendum est requis, les citoyens concernés seront informés des modalités et des étapes à venir.

Le conseiller municipal précise que le projet de règlement adopté n'est pas exactement identique à celui présenté initialement en consultation. L'ajustement concerne la possibilité pour certains commerces de s'agrandir à l'intérieur de leur bâtiment. Une disposition a été ajoutée afin de permettre certains agrandissements intérieurs (par exemple l'ajout d'un escalier ou l'aménagement d'un étage) sans avoir à passer par une demande de dérogation mineure. Cette modification vise à faciliter l'évolution des commerces existants. À part cet ajustement, le contenu du règlement est demeuré essentiellement le même.



8- Suivi des comités et projets, incluant les sujets suivants :

- **Table citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou** : comité de travail créé en 2024 par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou avec Mme Colette Harvey et Mme France Lavoie : 2 novembre : évènement de rencontre sur les enjeux des ruelles. La Ville participe à l'acquisition de ruelles et au projet pilote. Cette rencontre aura lieu au centre Jean-Guy Drolet. Elle a pour objectif de créer un moment d'échange entre les riverains afin de partager les solutions développées dans différentes ruelles pour répondre à des enjeux communs (sécurité, aménagement, cohabitation, verdissement, entretien, etc.).

Coût de la salle : 200\$ à 300\$. Mme Colette Harvey demande si le conseil de quartier pourrait rembourser ce montant. Les membres du conseil de quartier sont favorables. Le conseil de quartier s'engage à payer la facture de la location de la salle jusqu'à concurrence de 300\$. France Lavoie veut faire une demande de commandite à la caisse Desjardins. Elle est prête à contribuer pour un montant de 500\$ qui va aller aux breuvages et à la logistique.

RÉSOLUTION 26-CA-07

IL EST RÉSOLU que le CQVL autorise le paiement de la salle réservée pour l'activité '*Ruelles du Vieux-Limoilou mobilisées et tissées serrées*', prévue le 2 novembre 2026 jusqu'à concurrence d'un montant de 300\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 26-CA-08

IL EST RÉSOLU que le CQVL autorise le dépôt d'une demande de commandite de 500\$ à la Caisse Desjardins de Limoilou pour l'activité '*Ruelles du Vieux Limoilou : mobilisées et tissées serrées*' et désigne Mme France Lavoie comme personnes autorisée à signer et transmettre tous les documents nécessaires à cette demande ainsi qu'à assurer les suivis requis auprès de l'organisme subventionnaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sécurité routière dans le Vieux-Limoilou

Le CQ a jusqu'au 30 novembre là pour déposer un projet dans le cadre de ce programme. On parle d'un financement qui peut atteindre 3000\$.

M. Michel Després annonce qu'à la suite de l'exercice réalisé avec les parents de l'école Saint-Fidèle, une grille d'évaluation des accès piétons a été élaborée à partir de l'outil et du guide préparés par Accès transports viables. Maintenant que cette grille est disponible, il serait possible de passer à l'étape du diagnostic terrain. Cette démarche pourrait être réalisée de façon bénévole par des membres du conseil de quartier et des citoyens intéressés. Il est disposé à participer à l'évaluation des accès autour de l'école à l'aide de la grille développée.



L'objectif serait d'identifier les principaux enjeux de sécurité routière aux abords de l'établissement. Bien que l'analyse n'ait pas encore été réalisée, certains problèmes sont déjà connus, notamment en lien avec les débarcadères et les comportements de dépose des élèves qui contribuent à l'insécurité des déplacements actifs. Plutôt que de consacrer la totalité du budget disponible à des études supplémentaires, il propose que le diagnostic soit réalisé de manière bénévole et que nous communiquions ensuite avec le Conseil d'établissement afin d'identifier un projet concret d'amélioration. Les sommes disponibles pourraient ainsi être investies directement dans des mesures de sécurisation routière répondant aux besoins observés sur le terrain.

L'idée serait donc d'utiliser la grille d'évaluation pour documenter les enjeux, puis de travailler avec le Conseil d'établissement afin de déterminer les actions prioritaires pouvant être réalisées à même l'enveloppe d'environ 3 000 \$.

M. Loïc Arias invite M. Michel Després à poursuivre ses démarches.

Journée d'accueil des nouveaux arrivants : M. Pascal Marier-Dionne relate une rencontre préparatoire pour l'organisation d'un événement qui se tiendra le 23 janvier prochain à l'école Louis-Jolliet. L'école constitue un partenaire déjà bien établi pour la Ville, ce qui facilite l'organisation logistique. Le représentant du comité souhaite établir des liens avec les conseils de quartier de Saint-Roch; Maizerets; Saint-Sauveur. L'objectif est de les inviter à participer à l'événement puisque les enjeux d'accueil, d'intégration et de diversité concernent plusieurs quartiers centraux. Plusieurs services municipaux devraient tenir des kiosques d'information et des organismes communautaires offrant des services aux nouveaux arrivants et à la population en général seront invités. Le porteur du dossier souligne qu'il est actuellement le seul représentant des conseils de quartier au sein du comité organisateur et souhaite élargir cette représentation afin que l'événement bénéficie d'une participation plus large du réseau des conseils de quartier. Il est aussi à la recherche d'un organisme pour le repas. L'organisme "Nourrir ensemble" pourrait offrir ce type de service.

Place Limouloise (enjeux de sécurité) ce projet devra être réalisé au plus tard en novembre 2027 (pourrait valoir la peine d'attendre en 2027). Si on débutait le projet maintenant, on pourrait être prêts pour l'automne 2027. M. Michel Després se charge de ce dossier : le conseiller municipal, M. Poirier, l'aidera pour les contacts.

M. Martin Claveau demande s'il ne serait pas pertinent de créer une œuvre artistique à l'entrée de la Ville (en dessous des bretelles d'autoroutes). Par exemple, une murale? On lui souligne qu'on doit obtenir au préalable l'autorisation du ministère des Transports du Québec. Un projet devrait être mis sur pied et déposé à la Ville (par M. Raymond Poirier).

- Mme Rosanne Labrie a déposé un compte rendu des activités réalisées dans le cadre du Grand bazar à Limoilou. À partir de l'illustration du quartier Le Bon Loup produite il y a quelques



années, alors que M. Raymond siégeait au conseil de quartier, elle a développé une activité à caractère ludique destinée aux familles. L'illustration originale, inspirée de l'univers de la bande dessinée, a été reproduite sous la forme d'un grand jeu imprimé sur vinyle de format affiche. Elle a également conçu un questionnaire à caractère amusant afin de favoriser la participation des enfants tout en suscitant des échanges avec leurs parents sur le quartier et son milieu de vie. Trois activités ont été réalisées : une première activité lors d'un événement extérieur; une deuxième activité dans le cadre d'un atelier tenu au Centre communautaire Jean-Guy-Drolet; une troisième activité à l'occasion de la Fête de la rentrée. L'expérience a été très positive. Les enfants ont démontré beaucoup d'intérêt pour l'activité et la formule a également permis de rejoindre plusieurs parents. Afin d'encourager la participation, elle a obtenu une commandite pour l'achat de friandises qui ont servi de récompenses aux jeunes participants. Sur le plan financier, un budget d'environ 1 000 \$ demeurait disponible pour le projet. Une somme totale de 284 \$ a été utilisée pour l'impression de l'affiche et des copies du jeu; la location d'une table lors du Grand Bazar (75 \$); l'achat de prix de participation et de cartes-cadeaux. Par ailleurs, le Centre communautaire Jean-Guy-Drolet a généreusement contribué à la réalisation des activités en offrant gratuitement l'espace nécessaire lors de la Fête de la rentrée. Le Marché IGA Pierre-Gilbert a accordé une commandite de 125 \$ pour l'achat des friandises distribuées lors des activités. Elle déposera le rapport ainsi que le matériel produit afin qu'ils puissent être conservés et réutilisés lors d'activités futures.

Grand merci à Mme Rosanne Labrie, bénévole!

CVGMR : Une administratrice annonce que la prochaine assemblée générale publique du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles se tiendra le 19 novembre au Domaine de Maizerets.

Limoil'Air : M. Michel Després a rencontré M. Guillaume Simard, qui coordonne la compilation et l'analyse des données recueillies par les capteurs de qualité de l'air installés chez des citoyens de Limoilou. Le projet vise à rendre ces données accessibles au public par l'entremise d'une plateforme permettant, à terme, une consultation en temps réel. Bien que certains défis techniques demeurent, notamment en matière de calibration et de maintenance des capteurs, le projet progresse bien. M. Simard souhaite savoir si le conseil de quartier serait ouvert à soutenir financièrement la maintenance et le remplacement des capteurs, notamment par l'intermédiaire du Programme d'initiative. Aucun montant précis n'a été demandé pour le moment; il s'agit d'abord de sonder l'intérêt du conseil à contribuer à la pérennité de cette initiative. M. Simard travaille bénévolement : éventuellement il aimerait que le projet perdure : transfert de connaissances d'ici 5 ans environ pour créer une équipe de bénévoles pour l'entretien des capteurs.

M. Michel Després exprime encore une fois son intérêt pour des mesures plus physiques de la qualité de l'air. Par exemple: Stockholm : obélisques qui montrent aux résidents l'état de la qualité de l'air. On pourrait peut-être monter un petit comité pour voir comment on pourrait mettre ce projet sur pied. Un appel est lancé à tous pour voir s'il y a des expertises pour



matérialiser ce projet. M. Raymond Poirier a le contact d'une chercheuse pour ce comité. On pourrait avoir des gens des conseils de quartier sur ce comité. Un citoyen de la salle se dit intéressé à se joindre à ce comité de même que RDV Limoilou : ce genre de projet pourrait entrer dans les cordes de ce comité. Le président suggère qu'un comité pourrait déjà se former ce soir avec RDV Limoilou.

9- Fonctionnement du conseil de quartier

■ Correspondance et communication

Outils de communication : Le conseil utilise désormais les outils Google (Google Chat et Drive) pour les échanges et le suivi des dossiers. Les membres soulignent que cette plateforme facilite la collaboration et les communications entre administrateurs. Tous les nouveaux membres sont invités à joindre l'espace de travail afin d'avoir accès aux discussions et aux documents partagés.

Gestion des courriels citoyens : Il est rappelé que les courriels reçus des citoyens sont d'abord examinés par la présidence avant d'être acheminés au besoin. Un fichier de suivi des communications citoyennes est accessible sur le Drive partagé.

Invitations reçues : Le conseil a reçu une invitation à participer à une activité de découverte prévue le 19 septembre (journée découverte "La Patente"). Une invitation a également été reçue pour un atelier d'échange portant sur la future politique agroalimentaire de la Ville de Québec (14 octobre). Les membres intéressés à participer à l'une ou l'autre de ces activités sont invités à se manifester dans le groupe de discussion afin d'assurer une représentation du conseil.

Autres correspondances : Une communication d'une étudiante réalisant des recherches sur l'eau potable a été reçue. Les détails seront transmis aux membres ultérieurement.

Outils de suivi : Deux fichiers de suivi sont disponibles sur le Drive : (1) Suivi des communications des citoyens et (2) suivi des projets et des responsables de dossiers.

Les liens vers ces documents sont accessibles dans les messages épinglés du Google Chat.

Les membres sont invités à consulter régulièrement ces outils afin d'assurer le suivi des dossiers et des communications du conseil.

■ Trésorerie

Mme Colette Harvey demande un remboursement pour le renouvellement au registraire des entreprises.

Signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION 26-CA-09



Considérant l'élection au conseil d'administration à l'assemblée du 16 septembre 2026 des postes de présidence, vice-présidence et trésorier :

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature du conseil de quartier doivent être signés par le président, le vice-président et par le secrétaire ou le trésorier.

Considérant que lors de l'assemblée du conseil de quartier du 16 septembre 2026 a été élu au poste de président du conseil d'administration, M Loïc Arias; a été élue au poste de vice-présidence du conseil d'administration, Mme Aude Seppey et que Mme Colette Harvey a été élue au poste de trésorière du conseil d'administration;

Sur proposition de M. Pascal Marier-Dionne dûment appuyée par M. Peiter Agneessens, il est résolu que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou nomme M. Loïc Arias président, Mme Aude Seppey, vice-présidente et Mme Colette Harvey, trésorière, signataires des effets bancaires à compter du 16 septembre 2026. Il est également résolu de retirer toute autre personne de la liste des signataires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 26-CA-10

Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante

Sur proposition de M. Loïc Arias dûment appuyée par Mme Aude Seppey, il est résolu que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou autorise, pour l'année 2026-2027, Mme Colette Harvey à remplir et transmettre au nom du conseil d'administration par internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

Il est également résolu que Mme Colette Harvey puisse collecter et traiter les preuves d'identité demandées par le registraire, avancer les frais annuels et demander un remboursement au conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 26-CA-11 pour le paiement des frais d'immatriculation annuels registraire des entreprises

Sur proposition de M. Pascal Marier-Dionne dûment appuyée par Mme Nancy Desharnais, il est résolu de payer à Mme Colette Harvey le montant de 41\$ pour le paiement des frais d'immatriculation annuels du registraire des entreprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

■ **Paielements à venir**



La secrétaire de soutien devra faire parvenir une facture pour les réunions de mai, juin et septembre, à Mme Colette Harvey.

10- Varia

- Mme Rosanne Labrie a rapporté une bannière et l'a remise à Mme Colette Harvey. Est-ce possible d'avoir un endroit pour déposer du matériel? Une salle? La Ville ne peut pas offrir de local à cet effet ni le centre communautaire Jean-Guy Drolet. Chaque CQ doit s'organiser pour entreposer ses effets. M. Pascal Marier-Dionne accepte de prendre les effets chez lui.
- M. Pieter Agnessens veut inviter des organismes du quartier au conseil de quartier. Est-ce qu'il y a un moyen de donner plus de prévisibilité aux consultations publiques à venir dans le conseil de quartier? M. Poirier mentionne qu'il n'y a pas de consultation prévue en octobre. Il propose de planifier les rencontres avec ces organismes quand même. M. Arias raconte qu'il avait invité un organisme pour ce soir et a dû annuler en raison des consultations publiques qui se sont ajoutées en septembre. Mme Pelletier rappelle que le principal mandat du conseil de quartier est de faire les consultations publiques.

11- Fin de l'assemblée

Sur proposition de M. Michel Després, dûment appuyée par Mme Laure Rigaud-Minet, il est résolu par le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h45.

_____ SIGNÉ

M. Loïc Arias, Président

_____ SIGNÉ

Mme Laure Rigaud-Minet, Secrétaire